2490, prom. Don Reid Dr.
Ottawa / Ontario
K1H 1E1 / Canada

613-232-1505
1-866-283-1505
info@ctf-fce.ca
www.ctf-fce.ca

President/Présidente
Heidi Yetman

Executive Director/
Directrice générale
Cassandra Hallett

Vice-Presidents/
Vice-président·es
Connie Keating
Karen Littlewood
Justin Matchett
Jenny Regal
Anne Vinet-Roy

DEMANDE DE PROPOSITIONS : Chercheur contractuel ou chercheuse contractuelle

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE) est à la recherche d'un chercheur contractuel ou d'une chercheuse contractuelle qui possède des connaissances dans le domaine de la gestion de systèmes d'intelligence artificielle (IA) et des lois et politiques régissant ces systèmes au Canada. Cette personne effectuera une analyse des lois et des politiques régissant l'IA aux échelons fédéral et provincial et territorial, et préparera un rapport qui résumera les résultats de cette analyse, notamment en ce qui concerne les risques que les systèmes d'IA peuvent présenter pour les élèves et le personnel enseignant, de la maternelle à la 12e année.

L'entrée en fonction se fera dès que possible. Les propositions devront parvenir à la CTF/FCE au plus tard le **6 mars 2024** (voir la section **Présentation d'une proposition** ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements).

1. Renseignements généraux

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF/FCE)

Fondée en 1920, la CTF/FCE est la voix nationale de la profession enseignante. Alliance nationale d'organisations provinciales et territoriales de l'enseignement, elle représente 18 organisations et plus de 365 000 membres du corps enseignant et autres travailleurs et travailleuses de l'éducation des écoles élémentaires et secondaires au Canada. La CTF/FCE promeut et appuie une éducation publique inclusive de qualité, financée par l'État, sous toutes ses formes. Elle défend l'enseignement comme profession et milite en faveur de l'octroi de ressources suffisantes, des droits des travailleurs et travailleuses, et de la justice sociale au Canada et dans le monde entier.

Étude de la CTF/FCE sur les répercussions de l'IA dans le secteur de l'éducation publique

En réponse aux inquiétudes de ses organisations membres et associées, la CTF/FCE prépare une stratégie pluriannuelle de recherche et d'action politique visant à promouvoir une utilisation éthique et responsable de l'IA dans le secteur de l'éducation publique canadien.

2. Étendue du travail

Nous désirons d'abord et avant tout comprendre les lois et les politiques en vigueur au Canada et la protection qu'elles assurent ou non aux élèves et au personnel enseignant dans le contexte de l'utilisation des technologies éducationnelles alimentées par l'IA. Nous nous intéressons à toutes les lois et politiques fédérales, provinciales et territoriales susceptibles de protéger les élèves et le personnel enseignant contre les risques de l'IA, par exemple :

- les risques d'atteinte à la protection et à la sécurité des données;
- l'exposition aux préjugés et à la discrimination dans les systèmes d'IA;
- les effets négatifs des systèmes d'IA sur l'apprentissage et l'enseignement.

Parmi les lois et les politiques dignes d'intérêt figurent notamment les suivantes :

- Administration fédérale : *Loi sur l'intelligence artificielle et les données* (LIAD);
- Administrations provinciales ou territoriales : lois sur la protection de la vie privée; lois sur l'éducation/lois scolaires; politiques des ministères de l'Éducation.

Nous aimerions également connaître les lacunes en matière de protection, dont celles qui permettraient l'exploitation commerciale des élèves et des enseignantes et enseignants des écoles publiques, de la maternelle à la 12e année.

Nous ne nous attendons pas à ce que le chercheur ou la chercheuse effectue une analyse des mesures de protection en vigueur dans les conseils scolaires (et leurs équivalents) ou les écoles. Nous procéderons à une telle analyse ultérieurement.

3. Tâches et résultats attendus

1. Dresser un plan de travail, y compris un résumé des méthodes proposées et un échéancier, et en discuter avec l'équipe de recherche de la CTF/FCE.
2. Procéder à une analyse des lois et des politiques fédérales et provinciales et territoriales susceptibles de protéger les élèves et le personnel enseignant, de la maternelle à la 12e année, contre les effets néfastes des technologies éducationnelles alimentées par l'IA.
3. Évaluer les lacunes des lois et des politiques susceptibles de rendre les élèves et le personnel enseignant vulnérables aux dangers de l'IA (p. ex. les risques d'atteinte à la protection et à la sécurité des données; l'exposition aux préjugés et à la discrimination; les effets négatifs sur l'apprentissage et l'enseignement; et la déprofessionnalisation de l'enseignement).
4. Préparer un rapport sommaire. Nous sommes ouverts à différents types de rapports selon les recommandations du chercheur ou de la chercheuse.

4. Expérience souhaitée

- **Compétences en recherche :** Expérience reconnue de la conception et de la réalisation d'études de grande qualité à l'aide de méthodes appropriées (p. ex. l'analyse de documents stratégiques et gouvernementaux; l'analyse de contenu et de discours) et de la préparation de publications ou de rapports sur les lois et les politiques régissant l'IA.
- **Connaissance des lois et des politiques régissant l'IA et les technologies :** Connaissance et expérience de la recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle, et notamment des questions législatives et stratégiques. La connaissance des systèmes d'éducation du Canada, de la maternelle à la 12e année, constitue un atout.
- **Aptitude à communiquer :** Grande aptitude à communiquer par écrit et à exposer clairement et de façon concise des résultats de recherche complexes.
- **Capacité de diriger des projets de recherche :** Capacité de diriger des projets de recherche, du début à la fin, dans le respect des échéances, et d'obtenir les résultats attendus dans les limites budgétaires.
- **Capacité de collaborer et de s'adapter :** Capacité de travailler en équipe et de s'adapter aux exigences changeantes du projet, au besoin.

5. Modalités contractuelles

Le travail commencera dès que possible et prendra fin une fois que toutes les tâches ont été achevées. Les résultats devront être présentés, en partie ou en totalité, en avril 2024, mais cette échéance pourra être négociée selon les recommandations du chercheur ou de la chercheuse.

6. Présentation d'une proposition

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre les éléments suivants :

- Une lettre de présentation et un curriculum vitæ faisant état de leur expérience pertinente;
- Un bref plan de travail pour la réalisation des tâches et l'atteinte des résultats, y compris l'échéancier proposé ainsi que les méthodes et les logiciels choisis;
- Le budget ou les honoraires correspondant au travail à réaliser;
- Les coordonnées de deux personnes en guise de référence.

Veuillez s'il vous plaît envoyer le tout à la directrice générale adjointe, Claudia Guidolin, à l'adresse cguidolin@ctf-fce.ca, au plus tard **le 6 mars 2024, à 10 h (HE)**.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Mia Travers Hayward, à l'adresse mtravers@ctf-fce.ca.